

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE			
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be	

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

ETUDE DE L'ENVIRONNEMENT ET ECOLOGIE 1			
Ancien Code	PAEG1B82ERG	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CAER1820		
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Valérie GOUBE (goubev@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE permet à l'étudiant de comprendre l'influence et les impacts engendrés par l'environnement (physique et social) sur l'occupation humaine. Les éléments présentés seront resitués en terme de facteurs de risque, d'obstacles et de facilitateurs et centrés sur la santé de tout type de population. Les notions d'aides techniques y seront également introduites.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
- Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
- Compétence 3 **Gérer (ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives**
 - 3.4 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique
- Compétence 4 **Concevoir des projets techniques ou professionnels complexes**
 - 4.3 Établir la liste des interventions en rapport avec les besoins identifiés
 - 4.4 Utiliser des concepts, des méthodes, des protocoles dans des situations écologiques
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.1 Collecter les données holistiques de la Personne en interaction avec l'Environnement et les Habitudes de vie
 - 6.2 Évaluer les capacités et incapacités fonctionnelles de la personne ainsi que sa participation sociale et identifier les facilitateurs et obstacles de l'environnement
 - 6.5 Adapter l'environnement en organisant les ressources matérielles et humaines

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- Relever les échelles spatiales et temporelles et les identifier,
- Identifier les facteurs personnels et les facteurs environnementaux sur base d'une vignette clinique et de les analyser,

- Evaluer ces différents facteurs et classer leurs niveaux sur base de la Classification Internationale du Fonctionnement (CIF) et de la réglementation en vigueur en Région Wallonne,
- Se référer à la réglementation en vigueur afin de définir l'accès aux aides de la vignette
- Ebaucher des propositions d'aides techniques et aménagements possibles en lien avec la vignette clinique présentée.
- Analyser l'environnement social du client.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG1B82ERGA Etude de l'environnement et écologie 1

12 h / 1 C

Contenu

Concepts théoriques sur :

- L'environnement et de l'écologie,
- Les échelles spatiales et temporelles,
- L'attachement au lieu,
- Les facilitateurs et obstacles,
- La réglementation régionale en vigueur
- L'environnement social

Mise en pratique au travers de :

- L'orientation du choix en aides techniques,
- Mise en application de tous ces concepts durant les cours.

Démarches d'apprentissage

Les concepts théoriques seront abordés, développés et mis en application sur base d'exercices et de vignettes cliniques.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Mise à disposition d'une vignette clinique commune,
- Mise à disposition de plusieurs vignettes cliniques sur la plateforme de partage du cours,
- Disponibilité du professeur,
- Illustration des concepts par des cas pratiques, rencontrés sur le terrain,
- Proximité du Service d'Aide à la Réussite.

Sources et références

"Recherche en ergothérapie : pour une dynamique des pratiques", 1re édition 2011, Collection : Actualités en ergothérapie, Ed
TROUVE E., Agir sur l'environnement pour permettre l'activité, 2017, De Boeck Supérieur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les présentations utilisées en cours sont présentes sur Connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit reprenant les concepts théoriques sur base d'une vignette clinique.

Pondérations

--	--	--	--

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'évaluation au Q3 répond aux mêmes exigences que l'évaluation réalisée au Q2.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).